

# CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

## ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

*Une fois l'année scolaire débutée, tout nouveau calcul de quotient sera effectif le mois suivant le dépôt de dossier en Mairie (pas d'effet rétroactif).*

Le quotient familial permet d'établir les tarifs Restauration et Centre de Loisirs en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants.

### COMPOSITION DU FOYER

#### INDIVIDU 1

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Mail.....

Nombre d'enfants à charge : .....

#### INDIVIDU 2

Nom .....

Prénom :.....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone :.....

Mail.....

*Dans le cas d'une séparation ou d'un divorce entraînant une double facturation : Joindre impérativement un jugement (ou courrier d'accord à l'amiable) ainsi qu'un agenda de garde.*

### VOS ENFANTS :

Nom de l'enfant	Prénom	Sexe	Né(e) le	Ecole (2019/2020)	Niveau/Classe (2019/2020)

Documents à déposer avec cet imprimé avant le 05/07/19 en Mairie

- Copie de l'AVIS D'IMPOSITION : Année 2018, sur les revenus 2017
- Copie de l'attestation de droits à l'assurance maladie (où figure le/les enfants)
- Copie de la pièce d'identité des 2 parents
- Copie d'une attestation CAF (où figure votre numéro d'allocataire)